

AVIS DE PRÉSENTATION DES OBSERVATIONS FINALES**ANNEXE L (I)**

THE WALKERTON INQUIRY

LA COMMISSION
D'ENQUÊTE WALKERTON

Le 24 mai 2001

**Avis envoyé aux parties engagées
dans la Partie 1 de l'enquête****Observations finales**

Le commissaire espère que les parties lui présenteront des observations finales détaillées et prévoit que celles-ci lui seront très utiles.

Les parties doivent présenter par écrit leurs observations finales au plus tard le 1^{er} août 2001 pour permettre leur distribution à toutes les parties d'ici le 8 août. Ces observations doivent porter sur la preuve présentée dans le cadre de la Partie 1 de l'enquête concernant la cause de la contamination de l'eau à Walkerton et l'incidence, le cas échéant, des politiques, des procédures et des pratiques gouvernementales. Toutes les observations ou recommandations proposées relativement à la salubrité future de l'eau potable devraient plutôt être présentées durant les audiences publiques de la Partie 2 de l'enquête.

Vous trouverez ci-joint un calendrier de présentation des observations orales en août. Pour décider de l'ordre de présentation et du temps accordé à chacune des parties, on s'est fondé sur l'intérêt et le point de vue de celles-ci à l'égard de la Partie 1 de l'enquête. Les parties doivent prendre connaissance des observations écrites des autres parties pour être en mesure, si elles le souhaitent, d'y répondre pendant leur présentation orale. Les parties peuvent également répondre par écrit aux observations présentées oralement par les autres parties.

Les parties bénéficiant d'un financement pour la Partie 1A de l'enquête recevront un montant équivalant à un maximum de 40 heures, selon la portée

de leur intérêt et de leur point de vue, pour la préparation de leurs observations finales. Les parties bénéficiant d'un financement pour la Partie 1B de l'enquête recevront des fonds pour la préparation des observations finales de la Partie 1B. Les parties bénéficiant d'un financement recevront des fonds pour leur participation aux observations orales les jours où elles présentent des observations et non pour l'ensemble de la période de présentation des observations finales.

Si vous avez des questions à soulever à l'égard du processus susmentionné, veuillez nous en informer avant le 24 mai. Vous pouvez communiquer avec Gus Van Harten, au 416 325-8646. Si vous n'arrivez pas à régler le problème, vous pourrez organiser une téléconférence avec le commissaire.